

REVUE DE PRESSE

« GRAND PRIX DES MAIRES »

3^{ÈME} ÉDITION 2020

NEUMANN/LECHYPRE 12H – 15H

LAURENT NEUMANN

EMMANUEL LECHYPRE

LE
GRAND PRIX
DES
MAIRES

RÉCOMPENSONS LES MEILLEURES
INITIATIVES DES MAIRES DE FRANCE !

RMC
INFO TALK SPORT

Avec **amf**
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

ÉCOUTEZ RMC
PARTOUT
TOUT LE TEMPS

LANCEMENT DES INSCRIPTIONS

03/09/2020

REPLAY RADIO

RMC lance la 3ème édition du « Grand Prix des maires »



ÉVÉNEMENT RMC – Dès aujourd’hui, RMC lance la 3e édition du « Grand Prix des Maires » en partenariat avec l’Association des maires de France et des présidents d’intercommunalité

[Article](#)

07/09/2020

RMC : lancement de la 3ème édition du «Grand Prix des Maires»

RMC annonce le lancement de la 3ème édition du «Grand Prix des Maires» en partenariat avec l'AMF (l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunité). Ce prix national récompense les projets entreprenants des maires de France et a pour objectif de mettre à l'honneur les élus qui réalisent localement des projets ambitieux et innovants afin d'améliorer la vie de leurs concitoyens. Cette année, le «Grand Prix des Maires» est soutenu par Laurent Neumann et Emmanuel Lechypre avec l'émission «Neumann/ Lechypre» de 12h à 15h sur RMC. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 2 octobre sur rmc.fr. Le palmarès sera dévoilé lors d'une cérémonie organisée fin novembre.

10/09/2020

MÉDIAS

RMC lance son 3^e Grand Prix des maires

Pour la 3^e année, la radio *RMC* lance le Grand Prix des maires. Ce prix national récompense les projets les plus entreprenants des maires de France et a pour objectif de mettre à l'honneur les élus qui réalisent localement des projets ambitieux et innovants afin d'améliorer la vie de leurs concitoyens. 400 maires ont participé à l'édition 2019. Pour 2020, les inscriptions sont ouvertes sur le site www.rmc.fr jusqu'au 2 octobre, parmi les six catégories suivantes : « Ville/commune sociale » ; « Mobilité et aménagement » ; « Développement économique » ; « Énergie et environnement » ; « Numérique et services » et « Sport et culture ». Le jury se réunira le 22 octobre, et les six projets lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie, fin novembre.

MAIRES DE FRANCE

La 3e édition du Grand prix des maires RMC est lancée

Les candidatures sont ouvertes depuis le 2 septembre pour les communes qui souhaitent se présenter à la troisième édition du « Grand prix des maires RMC » : la radio, en partenariat avec l'AMF, y récompensera les projets les plus originaux menés sur leurs territoires par les élus communaux.

Les communes peuvent présenter un ou plusieurs projets à la fois, jusqu'au 2 octobre, sur un site dédié (voir lien ci-dessous) ; tout le monde, qu'il soit élu ou simple citoyen, a la possibilité de le faire. La radio est revenue à la formule de la première année avec six catégories récompensées : « ville/commune sociale », « mobilité et aménagement », « développement économique », « énergie et environnement », « numérique et services », « sport et culture ».

Les prix doivent être remis le 20 novembre, au moment du Congrès des maires de l'AMF, lors d'une soirée présentée par Laurent Neumann et Emmanuel Lechypre, les animateurs de l'émission quotidienne sur la tranche 12 h-15 h, qui suit l'événement. Ils y mettront les meilleurs projets en avant, notamment dans les deux semaines précédant la remise des prix, avec l'interview d'une dizaine de candidats.

« Plus que jamais, il est important que les élus ayant les bonnes idées se fassent connaître, et puissent inspirer les autres communes, partout en France, rencontrant le même type de difficultés, ce qui est l'essence du Grand prix des maires », déclare Emmanuel Lechypre, pour qui *« il n'y a plus de fatalité du déclin. On ne peut plus dire que telle commune, avec tel handicap économique, en ressources naturelles, s'en sortira ou non : il y a une prime à la capacité qu'elles ont à tisser des liens avec toutes les forces vives d'un territoire. »*

Et pour l'éditorialiste, spécialiste de l'économie, il existe un fort *« dynamisme à mettre en avant »*, notamment dans les communes d'habitude moins médiatisées : *« La population croît plus vite dans les petites villes et les campagnes, il s'y crée plus d'emplois que dans les grandes villes »*, rappelle Emmanuel Lechypre.

[Article](#)

PASSAGE ANTENNE DES MAIRES

10/11/2020**SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE** Collectivités

Le hameau durable au Grand prix des maires

Thierry Bordot, le maire de Saint-Loup-sur-Semouse, participera mercredi 11 novembre à la finale du « Grand prix des maires » sur RMC, la station de radio. L'éluy présentera son hameau durable en bois local pour personnes âgées en perte d'autonomie.

Le hameau lupéen figure parmi les six finalistes. Rappelons que la commune a racheté une friche industrielle (les Usines réunies) où l'on produisait des sièges et chaises haut de gamme dont certaines équipent le palais de l'Élysée. Le projet a consisté à construire sur l'emplacement un hameau de quatre maisons modulables en bois local. Ce qui a permis la création d'une coopérative (SCIC) qui s'est lancée dans cette activité. Cinq personnes âgées en perte d'autonomie se sont installées en 2019 dans les modules trois T3 de 67 m² et deux T2 de 53 m²) de plain-pied avec jardinnet. Parallèle-



Les premiers modules en bois local sortent de la Manufacture des Usines Réunies. Archives ER

ment, d'autres modules ont été installés pour accueillir des résidences temporaires (quatre studios de 25 m²) pour des artisans et des artistes, en lien avec le projet de développe-

ment d'un tiers lieu (de type fablab). Enfin, le site accueille déjà un « musée du siège » et la médiathèque communale.

A.R.

Mercredi 11 novembre à partir de 14 h 50 sur RMC.

10/11/2020

Le hameau durable au Grand prix des maires

Par **A.R.** - 10 nov. 2020 à 16:36 - Temps de lecture : 1 min

0 | 0



Les premiers modules en bois local sortent de la Manufacture des Usines Réunies. Archives ER

Thierry Bordot, le maire de Saint-Loup-sur-Semouse, participera mercredi 11 novembre à la finale du « Grand prix des maires » sur RMC, la station de radio. L' élu y présentera son hameau durable en bois local pour personnes âgées en perte d'autonomie.

Le hameau lupéen figure parmi les six finalistes. Rappelons que la commune a racheté une friche industrielle (les Usines réunies) où l'on produisait des sièges et chaises haut de gamme dont certaines équipent le palais de l'Élysée. Le projet a consisté à construire sur l'emplacement un hameau de quatre maisons modulables en bois local. Ce qui a permis la création d'une coopérative (SCIC) qui s'est lancée dans cette activité. Cinq personnes âgées en perte d'autonomie se sont installées en 2019 dans les modules trois T3 de 67 m² et deux T2 de 53 m²) de plain-pied avec jardinnet. Parallèlement, d'autres modules ont été installés pour accueillir des résidences temporaires (quatre studios de 25 m²) pour des artisans et des artistes, en lien avec le projet de développement d'un tiers lieu (de type fablab). Enfin, le site accueille déjà un « musée du siège » et la médiathèque communale.

[Article](#)

11/11/2020

« GRAND PRIX DES MAIRES » : LE MAIRE DE SAINT-LOUP SUR RMC

© 09h48 - 11 novembre 2020



Thierry Bordot (à droite).

Thierry Bordot présentera son projet : un hameau durable en bois local pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Thierry Bordot, maire de Saint-Loup-sur-Semouse sera en direct ce mercredi 11 novembre vers 14h 50 dans le show « Neumann/Lechypre » sur la radio RMC dans la cadre de l'événement « Grand Prix des Maires ».

Depuis septembre, RMC a lancé ce prix national qui récompense les projets entreprenants des maires de France.

Thierry Bordot présentera son projet : Un hameau durable en bois local pour les personnes âgées en perte d'autonomie. Il est en lice pour la finale qui se déroulera fin novembre.

La commune a racheté une friche industrielle, où l'on produisait des sièges et chaises haut-de-gamme, équipant le palais de l'Élysée, entre autres. Le projet a consisté à construire sur l'emplacement un hameau de quatre maisons modulables en bois local, ce qui a permis le lancement d'une coopérative (SCIC), qui s'est lancée dans cette activité.

Cinq personnes âgées en perte d'autonomie se sont installées en 2019 dans les modules (3 T3 de 67 m² et 2 T2 de 53 m², de plain-pied, avec jardinet). Parallèlement, d'autres modules ont été installés pour accueillir des résidences temporaires (4 studios de 25 m²) pour des artisans et des artistes, en lien avec le projet de développement d'un tiers-lieu (de type fablab) sur le site, qui accueille déjà un « musée du siège » et la médiathèque communale.

[Article](#)

16/11/2020

L'éclairage innovant de Bû mis en lumière par RMC

Dans le cadre de la troisième édition du Grand prix des maires, Pierre Sanier, maire de Bû, est intervenu sur RMC, pour présenter un projet d'éclairage révolutionnaire : le BOP. Dès 2016, il a fait le pari d'installer dans sa commune cette nouvelle technologie mexico-japonaise (un courant à basse tension vient « exciter » des polymères qui émettent alors de la lumière), après avoir créé une équipe de réflexion comprenant des élus et des habitants. Une installation qui donne d'excellents résultats à Bû en termes de consommation et de maintenance. Jeudi, Pierre Sanier concourait pour la désignation des six projets retenus pour ce troisième Grand prix des maires, dans la catégorie Nouvelles technologies.

[Article](#)

17/11/2020



ON EN PARLE
Stéphane Pabritz
au Grand prix des maires

Stéphane Pabritz, adjoint au maire d'Angers en charge du Commerce, participera vendredi sur RMC à l'émission « Neumann/Lechypre » pour évoquer l'opération « Adopte ton maraîcher », mise en place lors du premier confinement, quand des commerçants ont prêté leurs locaux aux producteurs. Stéphane Pabritz est en lice pour la finale du Grand Prix des maires organisé par la radio le 25 novembre.

17/11/2020

Angers. L'adjoint Stéphane Pabritz au « Grand prix des maires » de RMC

Angers. L'adjoint Stéphane Pabritz au « Grand prix des maires » de RMC
Stéphane Pabritz sera le 20 novembre sur RMC pour défendre l'opération « Adopte un maraîcher » mise en place lors du premier confinement.
Stéphane Pabritz, l'adjoint au maire d'Angers en charge du Commerce, sera en direct vendredi 20 novembre vers 14 h 50 sur RMC où il participera à l'émission « Neumann/Lechypre ». Il doit y évoquer l'opération « Adopte ton maraîcher », mise en place lors du premier confinement, quand des commerçants angevins ont prêté leurs locaux aux producteurs pour vendre leur production. Stéphane Pabritz est en lice pour la finale du « Grand Prix des maires » organisé par la radio, qui se déroulera le 25 novembre. Il s'agit de la troisième édition de ce prix visant à «mettre à l'honneur les élus qui réalisent localement des projets innovants pour améliorer la vie de leurs concitoyens », selon la station de radio.



Stéphane Pabritz, l'adjoint au maire d'Angers en charge du Commerce.

Stéphane Pabritz, l'adjoint au maire d'Angers en charge du Commerce.

[Article](#)

17/11/2020

La bonne nouvelle

Adopte un maraîcher : l'adjoint en lice pour le prix RMC



PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Adopte un maraîcher : lors du confinement du printemps, l'initiative de Stéphane Pabritz (notre photo) avait fait le tour de France.

L'adjoint LREM au maire d'Angers avait mis en place un dispositif de mise en relation entre des producteurs d'un côté, des commerçants et des lieux fermés de l'autre. Le principe était simple : les seconds mettaient à disposition leurs locaux, temporairement inoccupés, pour permettre aux premiers de vendre leurs den-

rées. Et aux Angevins de trouver des produits frais, près de chez eux.

Vendredi 20 novembre, Stéphane Pabritz est invité sur l'antenne de RMC pour présenter son initiative, en lice pour être distinguée sur le plan national.

Rendez-vous vers 14 h 50, dans le show « Neumann/Lechypre ». La radio organise un « grand prix des maires » qui récompense les projets innovants. La finale se déroule le 25 novembre.

17/11/2020

Angers. Adopte un maraîcher : l'adjoint innovant en lice pour le prix RMC

Angers. Adopte un maraîcher : l'adjoint innovant en lice pour le prix RMC
Stéphane Pabritz, adjoint au maire d'Angers (Maine-et-Loire), avait mis en place l'initiative lors du confinement du printemps, pour soutenir l'activité des producteurs. Il la présentera vendredi 20 novembre sur l'antenne de RMC qui organise un « grand prix des maires », récompensant les projets innovants.

Adopte un maraîcher : lors du confinement du printemps, l'initiative de Stéphane Pabritz avait fait le tour de France.

Solidarité et entraide

L'adjoint LREM au maire d'Angers avait mis en place un dispositif de mise en relation entre des producteurs d'un côté, des commerçants et des lieux fermés de l'autre. Le principe était simple : les seconds mettaient à disposition leurs locaux temporairement inoccupés pour permettre aux premiers de vendre leurs denrées. Et aux Angevins de trouver des produits frais près de chez eux.

Finale nationale

Vendredi 20 novembre, Stéphane Pabritz est invité sur l'antenne de RMC pour présenter son initiative, en lice pour être distinguée sur le plan national. Rendez-vous vers 14 h 50, dans le show « Neumann/Lechypre ». La radio organise un « grand prix des maires » qui récompense les projets innovants. La finale se déroule le 25 novembre.



Stéphane Pabritz, adjoint au commerce à Angers, a mis en place l'opération « Adopte un maraîcher » lors du confinement du printemps.

Stéphane Pabritz, adjoint au commerce à Angers, a mis en place l'opération « Adopte un maraîcher » lors du confinement du printemps.

[Article](#)

19/11/2020

LE MAIRE DE LATTES CYRIL MEUNIER SUR RMC CE MERCREDI POUR "LE GRAND PRIX DES MAIRES"

Publié le mercredi 18 novembre 2020 10:12 - Jean-Baptiste DECROIX



Cyril Meunier, maire de Lattes, sera en direct dans le show « Neumann/Lechypré » sur la radio RMC, ce mercredi 18 novembre vers 14h50 dans le cadre de l'événement « Grand Prix des Maires ».

Depuis septembre, RMC a lancé ce prix national qui récompense les projets entreprenants des maires de France. Le maire de Lattes est en lice pour la finale qui se déroulera le 25 novembre, grâce au Pôle autonomie santé de la commune, un « show-room » pour les solutions techniques d'aide au maintien à domicile.

[Article](#)

LAURÉATS NATIONAUX

LANGOËLAN

Yann Jondot récompensé par le grand prix des maires

Six récompenses sont attribuées au grand prix de maires de France. Un septième est décerné sous forme de « coup de cœur ». Ce dernier a été attribué à Yann Jondot, ancien maire paraplégique, qui a voué son mandat à la cause des handicapés. Son prix lui sera remis mercredi.



À Langoëlan, l'ancien maire Yann Jondot a créé les maisons adaptées (ci-dessus), ainsi que des rampes pour rendre l'accès aux bâtiments communaux aux personnes en fauteuil roulant... Il s'est aussi rendu dans les 250 communes du Morbihan pour prêcher l'accessibilité aux personnes handicapées.

● La troisième édition nationale du grand prix des maires, organisée par RMC en partenariat avec l'association des maires de France et des présidents d'intercommunalités vient de se dérouler. Six catégories sont concernées et un prix est attribué dans chaque. Parmi elles : la vie sociale ; la mobilité et l'aménagement, le développement économique, l'énergie et l'environnement ; le numérique et ses services, le sport et la culture. Au-delà de ces six récompenses, une septième est décernée sous forme de « Coup de cœur ». Elle a été attribuée à Yann Jondot, ancien maire de Langoëlan, et aujourd'hui premier adjoint.

Un maire voué à la cause des handicapés

Cette récompense, l'ancien premier magistrat la doit, notamment, à son engagement pour l'accessibilité.

En 2018, il a d'ailleurs été nommé ambassadeur de l'accessibilité. En 2019, il est fait Chevalier de la Légion d'honneur.

Yann Jondot est paraplégique à la suite d'un accident de moto. Il avait 22 ans.

Devenu maire de Langoëlan, il voue son mandat de maire à améliorer la vie des handicapés. Dans sa commune, il a créé les maisons adaptées, ainsi que des rampes pour rendre l'accès aux bâtiments communaux aux personnes en fauteuil roulant... Il s'est aussi rendu dans les 250 communes du Morbihan pour prêcher cette accessibilité. Mais sa plus grande action reste l'ascension du Kilimandjaro en fauteuil roulant, qui a permis la sensibilisation à

l'accessibilité pour les handicapés.

Remise du prix, ce mercredi

La remise des prix se fera sur la chaîne RMC, ce mercredi, de 14 h à 15 h, avec un petit reportage sur la commune de Langoëlan et une interview téléphonique en direct de Yann Jondot. Lors de notre rencontre avec lui ce lundi, il déclarait : « Cette récompense permet de médiatiser notre action. C'est une étape de franchise, mais le combat continue. Au niveau national nous voulons le finaliser pour 2024, année des jeux olympiques en France. Et d'ajouter : Mon prix je le décernerai à l'association des maires du Morbihan qui m'ont constamment soutenu ».

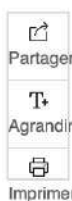
Le Télégramme

24/11/2020

Le « coup de cœur » du grand prix des maires de France, à Yann Jondot, ex-premier édile de Langoëlan



À Langoëlan, l'ancien maire Yann Jondot a créé les maisons adaptées (ci-dessus), ainsi que des rampes pour rendre l'accès aux bâtiments communaux aux personnes en fauteuil roulant... Il s'est aussi rendu dans les 250 communes du Morbihan pour prêcher l'accessibilité aux personnes handicapées.



Partager

Agrandir

Imprimer

🕒 Lecture : 2 minutes

Six récompenses sont attribuées au grand prix de maires de France. Un septième est décerné sous forme de « coup de cœur ». Ce dernier a été attribué à Yann Jondot, ancien maire de Langoëlan paraplégique, qui a voué son mandat à la cause des handicapés. Son prix lui sera remis ce mercredi.

La troisième édition nationale du grand prix des maires, organisée par RMC en partenariat avec l'association des maires de France et des présidents d'intercommunalités vient de se dérouler. Six catégories sont concernées et un prix est attribué dans chaque. Parmi elles : la vie sociale ; la mobilité et l'aménagement, le développement économique, l'énergie et l'environnement ; le numérique et ses services, le sport et la culture. Au-delà de ces six récompenses, une septième est décernée sous forme de « Coup de cœur ». Elle a été attribuée à Yann Jondot, ancien maire de Langoëlan, et aujourd'hui premier adjoint.

[Article](#)

Morbihan : RMC remet un prix spécial à Yann Jondot, élu paraplégique de Langoëlan

Yann Jondot, ancien maire paraplégique de Langoëlan (Morbihan), a reçu le Grand prix coup de cœur RMC-Association des maires de France pour son action en faveur de l'accessibilité.



Yann Jondot, de Langoëlan (Morbihan), est lauréat du Grand prix coup de cœur du jury RMC-AMF 2020. (©Pontivy Journal archives)

Yann Jondot, ancien maire paraplégique de Langoëlan (Morbihan), a reçu le Grand prix coup de cœur RMC-Association des maires de France pour son action en faveur de l'accessibilité des handicapés.

Un paraplégique sur le toit de l'Afrique

Pour sa 3e édition, le jury du Grand prix des maires RMC, Association des maires de France (AMF) a distingué Yann Jondot, l'ancien maire de Langoëlan (Morbihan) par un prix spécialement créé pour lui : le Grand prix coup de cœur du jury.

Votre action nous a touchés. Nous espérons que le Grand prix RMC-AMF vous aidera à porter votre engagement. Nous ferons tout pour vous aider et communiquer sur votre initiative.

Jury du Grand prix coup de cœur RMC-AMF

Paraplégique depuis un accident de moto à l'âge de 20 ans, Yann Jondot a gravi, en octobre 2017, le Kilimandjaro, le toit de l'Afrique. Son objectif : alerter les pouvoirs publics sur la quasi-absence d'accessibilité des bâtiments recevant du public aux personnes en situation de handicap.

[Article](#)

25/11/2020

Le palmarès de la 3e édition du « Grand Prix des Maires » dévoilé à 13h sur RMC

Publié le 25 Novembre 2020



Ce mercredi 25 novembre, émission spéciale pour la **3e édition du « Grand Prix des Maires »** dans « Neumann/Lechypre » de 13h à 15h. Cet événement, animé par Laurent Neumann, Emmanuel Lechypre et Laure Closier, récompense les élus qui, localement, réalisent des projets ambitieux et innovants pour améliorer la vie de leurs concitoyens.

Au total, près de 250 villes et communes ont candidaté à cette 3e édition du « Grand Prix des Maires ».

Ce mercredi, Laurent Neumann, Emmanuel Lechypre et Laure Closier dévoileront les lauréats nationaux du « Grand Prix des Maires 2020 », dans les catégories suivantes :

- Prix « Ville / Commune Sociale »
- Prix « Mobilité et Aménagement »
- Prix « Développement Économique »
- Prix « Énergie et Environnement »
- Prix « Numérique et Services »
- Prix « Sport et Culture »
- Prix « Coup de coeur du jury »

[Article](#)

26/11/2020

Cahors remporte le Grand prix des maires RMC



Mercredi 25 novembre, le palmarès de la 3^e édition du Grand Prix des maires a été dévoilé sur RMC de 13 h à 15 h lors d'une émission spéciale. Le jury a attribué le Grand Prix de la catégorie Energie et Environnement à Jean-Marc Vayssouze-Faure, maire de Cahors et président du Grand Cahors, pour le projet du bâtiment démonstrateur de la rue Saint-James et plus largement en faveur de la stratégie d'amélioration de la performance énergétique de notre bâti ancien.

[Article](#)

26/11/2020

Calais : Natacha Bouchart reçoit le Grand prix des maires 2020 RMC pour le développement économique

La maire de Calais a été récompensée par RMC ce mercredi 25 novembre pour la réussite de l'opération Mon Shopping c'est Calais.

Par La Semaine dans le Boulonnais | Publié le 25/11/2020

29 partages

Partager

Twitter



Il s'm'ont appelée peu après 13 heures pour me dire que j'avais obtenu le Grand prix des maires 2020 RMC dans la catégorie Développement économique. »

Natacha Bouchart est très heureuse de cette distinction : « Je savais que nous étions dans les derniers lauréats mais avoir le grand prix permettra à Calais de connaître un nouveau coup de projecteur... » La maire de Calais est surtout ravie que l'action qui lui a permis de remporter son prix soit Mon shopping c'est Calais : « Pour les organisateurs de ce grand Prix, ce dispositif est le plus abouti... Il est vrai que cette année de confinement a démontré toute son utilité. »

Dès le départ, les partenaires de Mon shopping c'est Calais, savent que l'idée est bonne. Mais il fallait convaincre les commerçants à adhérer au dispositif et de le faire connaître aux acheteurs. Et cette année de confinement a permis de booster cette action: « Il y a un an, en novembre 2019, nous avions une trentaine de commerçants. Le site a attiré 15 843 visiteurs pour un panier moyen de 41 euros... Un an plus tard, nous avons plus de 200 commerçants dont une centaine qui prenaient pas le chèque cadeau mais les choses ont changé ces derniers jours, le site a accueilli 150 184 visiteurs pour un panier moyen de 122 euros! » Derniers chiffres: 3 469 commandes passées sur le site ont été livrés gratuitement par les ADLC, « dont 159 rien que sur la journée du 16 novembre! » Maintenant, il s'agit de poursuivre sur cette belle lancée, « mais nous sommes confiants, le nombre de commandes continue de se maintenir... »

[Article](#)

26/11/2020

Calais : Natacha Bouchart reçoit le Grand prix des maires 2020 RMC pour le développement économique

La maire de Calais a été récompensée par RMC ce mercredi 25 novembre pour la réussite de l'opération Mon Shopping c'est Calais.

Par Nord Littoral | Publié le 25/11/2020

29 partages

Partager

Twitter



[Article](#)

26/11/2020

Bouchart, Grand Prix des maires

« Ils m'ont appelée peu après 13 heures pour me dire que j'avais obtenu le Grand Prix des maires 2020 RMC dans la catégorie Développement économique. » Natacha Bouchart est très heureuse de cette distinction : « Je savais que nous étions dans les derniers lauréats mais avoir le grand prix permettra à Calais de connaître un nouveau coup de projecteur... » La maire de Calais est surtout ravie que l'action qui lui a permis de remporter son prix soit Mon Shopping c'est Calais : « Pour les organisateurs de ce Grand Prix, ce dispositif est le plus abouti... Il est vrai que cette année de confinement a démontré toute son utilité. »

Dès le départ, les partenaires de Mon shopping c'est Calais savent que l'idée est bonne. Mais il fallait convaincre les commerçants à adhérer au dispositif et de le faire connaître aux acheteurs. Et cette année de confinement a permis de booster cette action : « Il y a un an, en novembre 2019, nous avions une



Natacha Bouchart a été récompensée via l'opération Mon Shopping c'est Calais.

trentaine de commerçants. Le site a attiré 15 843 visiteurs pour un panier moyen de 41 euros... Un an plus tard, nous avons plus de 200 commerçants dont une centaine qui prenaient pas le chèque cadeau mais les choses ont changé ces derniers jours, le site a accueilli 130 184 visiteurs pour un panier moyen de 122 euros ! » Derniers

chiffres : 3 469 commandes passées sur le site ont été livrées gratuitement par les ADLC, « dont 159 rien que sur la journée du 16 novembre ! » Maintenant, il s'agit de poursuivre sur cette belle lancée, « mais nous sommes confiants, le nombre de commandes continue de se maintenir... » ■

26/11/2020

Lot. La radio RMC attribue au Grand Cahors le « Grand Prix des maires »

Mercredi 25 novembre 2020, le palmarès de la 3^e édition du Grand Prix des maires a été dévoilé sur RMC. Le Grand Cahors a reçu un prix.



Mercredi 25 novembre 2020, le Grand cahors a reçu le « Grand Prix des maires » sur RMC. (©RMC)

Par **Rédaction Cahors**

Publié le 25 Nov 20 à 17:57 mis à jour le 25 Nov 20 à 18:02

Mercredi 25 novembre 2020, le palmarès de la 3^e édition du **Grand Prix des maires** a été dévoilé dans « **Neumann/Lechypre** » sur RMC de 13 h à 15 h lors d'une émission spéciale. **Le jury a attribué le Grand Prix de la catégorie Energie et Environnement à Jean-Marc Vayssouze-Faure, maire de Cahors et président du Grand Cahors, pour le projet du bâtiment démonstrateur de la rue Saint-James et plus largement pour la stratégie en faveur de la performance énergétique du bâti ancien déployée sur le territoire (ENERPAT).**

[Article](#)

Morbihan : deux maires récompensés lors de l'émission "Grand prix des maires" de RMC

L'émission "Neumann/Lechypre" diffusée sur RMC a récompensé deux maires du Morbihan (Vannes et Langoëlan) lors de leur troisième édition Grand prix des maires.



Pour son projet d'aire inclusive, la ville de Vannes et son maire David Robo ont été récompensés par RMC et son émission spéciale « Grand prix des maires de France ». (@Actu Morbihan)

Par **Rédaction Morbihan**

Publié le 25 Nov 20 à 16:05

Dans le **Grand prix des maires** de l'émission « **Neumann/Lechypre** » diffusée sur RMC, deux maires du **Morbihan** ont été récompensés. Il s'agit de David Robo, maire de **Vannes**, pour le prix « Sport et culture ».

[Article](#)

26/11/2020

La radio RMC attribue au Grand Cahors le Grand Prix des maires

C'est le projet du bâtiment démonstrateur de la rue Saint-James et plus largement la stratégie en faveur de la performance énergétique du bâti ancien qui ont été couronnés.

Ce projet s'inscrit dans le programme global Enerpat (Energie et Patrimoine). Cette initiative de recherche, retenue au programme européen Sudoe, dont Cahors est la chef de file, participe à la structuration progressive d'un pôle de compétences regroupant formations, recherches, innovations et développement économique. Ce bâtiment, situé dans le cœur médiéval, teste un ensemble de solutions biosourcées respectueuses du patrimoine et conformes aux exigences actuelles de confort. Ce travail contribue à l'objectif de la municipalité et du Grand Cahors consistant en la reconquête du centre historique cadurcien et en un retour des actifs et des familles.

[Article](#)

26/11/2020

Cahors - Lauréat du Grand Prix des Maires de France RMC



Cahors - Lauréat du Grand Prix des Maires de France RMC

Par Ville de Cahors, le 25 Novembre 2020

Mercredi 25 novembre, le palmarès de la 3e édition du Grand Prix des maires a été dévoilé dans «Neumann/Lechypre» sur RMC de 13h à 15h lors d'une émission spéciale.

Le jury a attribué le Grand Prix de la catégorie Energie et Environnement à Jean-Marc Vayssouze-Faure, Maire de Cahors et Président du Grand Cahors, pour le projet du bâtiment démonstrateur de la rue Saint-James et plus largement pour la stratégie en faveur de la performance énergétique du bâti ancien déployée sur le territoire (ENERPAT).

Le Grand Prix des Maires est une opération de la Radio RMC qui valorise les initiatives originales des élus locaux pour la mise en œuvre de leurs politiques publiques locales selon 6 catégories : ville/commune sociale, mobilité et aménagement, développement économique, énergie et environnement, numérique et service, sport et culture.

[Article](#)

26/11/2020

GRAND PRIX DES MAIRES DE RMC



La Ville de Calais remporte le Grand Prix des Maires de RMC grâce à "Mon Shopping c'est Calais" !

Dans le cadre de la 3ème édition du Grand Prix des Maires, organisé par la radio RMC en partenariat avec l'association des maires de France (AMF), la Ville de Calais avait déposé sa candidature dans la catégorie développement économique, au titre de « Mon Shopping c'est Calais ».

- **La candidature de la Ville de Calais a été choisie parmi 300 dossiers !**

L'obtention de cette récompense est avant tout la reconnaissance du caractère innovant de ce dispositif entièrement tourné vers le soutien à nos commerçants de proximité et, par le biais des Ateliers de la Citoyenneté (ADLC), qui assurent la livraison des commandes, à l'insertion par l'activité économique.

- « Mon shopping c'est Calais », c'est désormais plus de 100 commerçants et 5 000 produits disponibles.

Merci aux équipes de la SPL commerce et centre urbain et de la cellule commerce de la Ville de Calais.

[Article](#)

26/11/2020

Vannes, lauréate du Grand prix des maires de RMC pour son aire de jeux inclusive

Vannes, lauréate du Grand prix des maires de RMC pour son aire de jeux inclusive

La radio et l'Association des maires de France ont dévoilé ce mercredi 25 novembre 2020 les lauréats de la 3e édition du Grand prix des maires de France. Vannes (Morbihan) fait partie des six lauréats de 2020 et obtient le premier prix en catégorie Sport culture pour son aire de jeux 100% inclusive à Tohanic.

Il y a eu des centaines de dossiers déposés. Au final, seuls six lauréats dont Vannes (Morbihan). La radio RMC en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité a dévoilé ce mercredi 25 novembre 2020, les villes récompensées pour la troisième édition du Grand prix des maires.

[Article](#)

La bonne nouvelle

Vannes, lauréate du Grand prix des maires de RMC



L'aire de jeux inclusive, lors de son inauguration. Depuis, « on nous appelle de toute la France, de communes plus ou moins importantes, pour savoir comment on a fait », assure le maire, David Robo.

(PHOTO : ANDRÉ-WEIL OUEST-FRANCE)

Il y a eu des centaines de dossiers déposés. Au final, seuls six lauréats, dont Vannes. La radio RMC, en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, a dévoilé, hier, les villes récompensées pour la troisième édition du Grand prix des maires.

Une initiative qui vise à mettre en valeur des actions les plus innovantes des maires, qui sont les élus en pre-

mière ligne sur le terrain. Et ce, à travers six prix : « Ville/commune sociale » ; « Mobilité et aménagement » ; « Développement économique » ; « Énergie et environnement » ; « Numérique et services » ; « Sport et culture ». À cela, se rajoute cette année un prix « Coup de cœur du jury », qui a également été attribué à une commune morbihannaise, en l'occurrence Langoëlan.

26/11/2020

L'aire de jeux inclusive primée au Grand prix des maires de RMC

● Le palmarès a été rendu public ce mercredi midi en direct sur l'émission de débats qu'anime Laure Clozier sur RMC. L'aire de Tohannic, adaptée aux enfants handicapés et inaugurée en décembre 2019, est l'un des sept projets portés par une ville à se faire distinguer par le Grand prix des maires organisé par la radio RMC en partenariat avec l'association des maires de France. Le maire et la ville de Vannes sont désignés lauréats dans la catégorie « Sport et culture », au sein d'un concours auquel avaient participé 250 villes. Interrogé par la radio, David Robo s'est dit « heureux d'obtenir un prix dans ce contexte morose ». Il a rappelé que le projet avait été mené conjointement

par la Ville et des familles d'enfants handicapés, ainsi que des associations. 500 000 € ont été investis pour créer cette aire unique en France par sa taille. Rappelons qu'elle a été vandalisée dans la nuit du 10 au 11 novembre, ce qui a provoqué une vague d'indignation. Elle a depuis été remise quasiment en état par les services techniques de la ville. Le Morbihan est bien servi dans cette troisième édition du concours, puisque c'est le maire de Langoëlan, Jean-Claude Le Métayer, qui obtient le « Coup de cœur du jury » pour son kit d'accessibilité à destination des personnes handicapées, un projet porté initialement par l'ancien maire de la commune Yann Jondot.

Le Télégramme

26/11/2020

L'aire de jeux inclusive primée au Grand prix des maires de RMC



Vannes et son maire David Robo ont été primés au Grand prix des maires de France pour son aire de jeux inclusive créée à Tohannic.

🕒 Lecture : 2 minutes

Le maire de Vannes David Robo a été désigné lauréat du Grand prix des maires, organisé par la radio RMC, en catégorie « Sport et culture » pour son aire de jeu inclusive de Tohannic.

[Article](#)

26/11/2020

La ville de Vannes lauréate au Grand Prix des Maires RMC

LAURÉAT DU CONCOURS

LE GRAND PRIX DES MAIRES

**RÉCOMPENSONS
LES MEILLEURES INITIATIVES
DES MAIRES DE FRANCE !**

ÉCOUTEZ RMC PARTOUT TOUT LE TEMPS

RMC
INFO TALK SPORT

Avec 

pour son Aire de jeux 100% inclusive

La ville de Vannes est fière d'avoir remporté le prix « Sport et culture » de la 3e édition du Grand Prix des Maires RMC pour son Aire de jeux 100% inclusive « Les Fleurs de Tohannic ».

Le grand prix des Maires de RMC en partenariat avec l'Association des Maires de France et des présidents d'Intercommunalités a pour but de soutenir les initiatives originales et audacieuses des élus locaux pour améliorer la vie de leurs administrés et anticiper les transitions majeures de notre pays.

[Article](#)

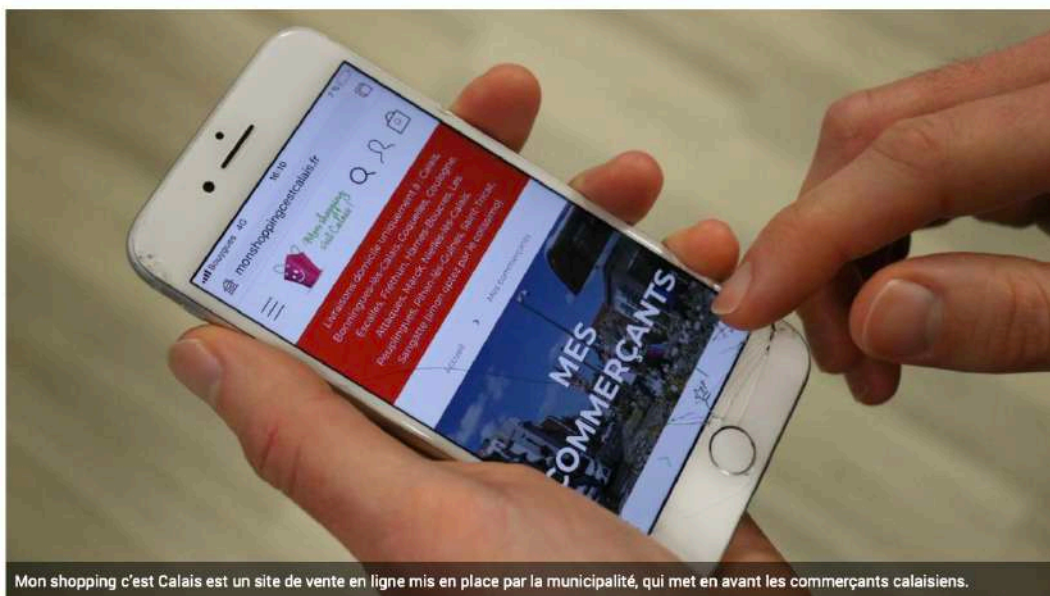
26/11/2020

Calais gagne le Grand Prix des maires de RMC grâce au site Mon shopping c'est Calais

Le site de vente en ligne lancé par la municipalité et qui regroupe une centaine de commerçants a permis à la ville de remporter, ce mercredi, le Grand Prix des maires de RMC, catégorie développement économique.

Par J.-Ph. D. | Publié le 25/11/2020

[Partager](#) [Twitter](#)



Mon shopping c'est Calais est un site de vente en ligne mis en place par la municipalité, qui met en avant les commerçants calaisiens.

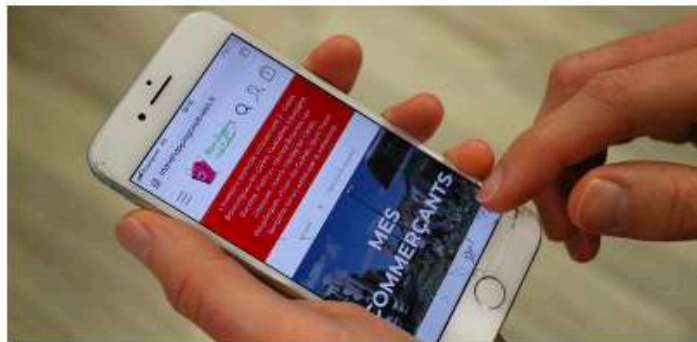
[Article](#)

26/11/2020

Calais remporte le Grand Prix des maires RMC grâce à un site web

CALAIS. Le Grand Prix des maires met à l'honneur les maires et élus qui « *localement réalisent des projets ambitieux et innovants afin d'améliorer la vie de leurs concitoyens* », peut-on lire sur le site Internet de RMC. La troisième édition a rassemblé près de 250 inscrits, concourant parmi l'un des six prix : ville, commune sociale ; mobilité et aménagement ; énergie et environnement ; numérique et services ; sport et culture ; développement économique. C'est cette dernière catégorie que Natacha Bouchart, maire de Calais, a remportée, hier.

La ville s'est ainsi distinguée grâce à Mon shopping c'est Calais, site Internet de commande en ligne qui regroupe plus de cent commerçants calaisiens, permettant la vente et livraison gratuite de leurs produits aux ha-



Mon shopping c'est Calais est un site de vente en ligne mis en place par la municipalité, qui met en avant les commerçants calaisiens.

bitants de l'agglomération Grand Calais, par des jeunes en insertion. Lancé fin 2019 et largement développé depuis le premier confinement, il s'est récemment pourvu d'un drive et la ville de Calais doit réinjecter 160 000 € de contribution à l'achat de

chèques cadeaux pour les particuliers. La première enveloppe, d'une somme équivalente, ayant été entièrement consommée en deux semaines, confirmant le succès retentissant de Mon shopping c'est Calais. ■ **J.-PH. D.**

Site : monshoppingcestcalais.fr

27/11/2020

patrimoine et restauration

Un prix pour le bâtiment Saint-James

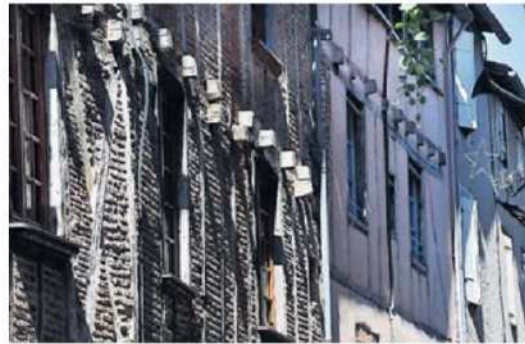
Mercredi, le palmarès de la 3e édition du Grand Prix des maires/RMC* a été dévoilé dans l'émission « Neumann/Lechypre » sur l'antenne de nos confrères de RMC.

Le jury a attribué le Grand Prix de la catégorie Energie et Environnement à Jean-Marc Vayssouze, maire de Cahors et président du Grand Cahors, pour le projet du bâtiment démonstrateur de la rue Saint-James et plus largement pour la stratégie en faveur de la performance énergétique du bâtiment ancien déployée sur le territoire dans le cadre du programme global Enerpat (Energie et Patrimoine).

« Par cette décision, le jury

RMC nous encourage à poursuivre sur le chemin de la reconquête de nos centralités. Elle démontre que la conviction qui nous anime depuis plus de 10 ans en faveur de notre centre-ville, constitue désormais un enjeu national de première importance », déclarait Jean-Marc Vayssouze.

La stratégie engagée sur ce bâtiment démonstrateur en plein cœur historique médiéval de Cahors et les recherches qui en découlent constituent un laboratoire vivant de travaux en éco-restauration. Cela permet de tester des matériaux et solutions biosourcés pour réaliser une opération exemplaire de restauration



Ce projet s'est inscrit dans la rue médiévale Saint-James. DDM. MS.

patrimoniale et d'amélioration énergétique, tout en étant conforme aux exigences actuelles de confort.

**Le grand prix des maires est une opération de la Radio RMC qui valorise les initiatives originales des élus locaux dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques.*

27/11/2020

Cahors auréolée du Grand prix RMC Energie et Environnement



Mercredi 25 novembre, le palmarès de la 3e édition du Grand Prix des maires a été dévoilé dans l'émission « Neumann/Lechypre » sur l'antenne de nos confrères de RMC, lors d'une émission spéciale.

Le jury a attribué le Grand Prix de la catégorie Energie et Environnement à Jean-Marc Vayssouze, maire de Cahors et président du Grand Cahors, pour le projet du bâtiment démonstrateur de la rue Saint-James et plus largement pour la stratégie en faveur de la performance énergétique du bâti ancien déployée sur le territoire dans le cadre du programme global Enerpat (Energie et Patrimoine).

« Par cette décision, le jury RMC nous encourage à poursuivre sur le chemin de la reconquête de nos centralités. Elle démontre que la conviction qui nous anime depuis plus de 10 ans en faveur de notre centre-ville, constitue désormais un enjeu national de première importance », déclarait Jean-Marc Vayssouze, maire de Cahors et président du Grand Cahors.

[Article](#)

27/11/2020

COULAINES

La ville décroche le trophée « commune sociale » de RMC

La radio RMC a dévoilé le palmarès de la 3^e édition de son Grand prix des maires dans l'émission spéciale Neumann Lechypre. Coulaines est lauréate du prix « commune sociale ».



Le maire de Coulaines a reçu le trophée de RMC.

Photo: Issac RMC

Déjà sacrée ville la plus sportive des Pays de la Loire 2020, la ville de Coulaines vient d'accrocher un nouveau trophée cette année.

« Une belle alternative aux politiques sécuritaires »

La radio RMC vient en effet de lui remettre ce mercredi 25 novembre le prix « commune sociale » dans le cadre de la 3^e édition de son Grand prix des maires.

Trois initiatives valorisées

La ville de 7 500 habitants, voisine du Mans, a été récompensée pour trois actions particulières comme l'explique le maire socialiste Christophe Rouillon. « Cela met en valeur trois initiatives : le rallye citoyen que l'on organise chaque année pour les écoles primaires durant lequel les élèves de CM2 visitent le commissariat de police et la caserne des pompiers ; notre chantier argent de poche qui

permet de donner le goût du travail aux adolescents qui réalisent pendant les vacances des tâches d'intérêt général pour 75 € par semaine ; le permis citoyen avec lequel on paye le permis de conduire à trois jeunes qui ont un projet professionnel et qui doivent réaliser un stage de 40 heures au service de la population ».

La délinquance réduite

Ce prix honorifique ravit le maire de

Coulaines. « C'est une reconnaissance du travail de fond réalisé auprès des jeunes avec nos partenaires que sont la police, les pompiers, les bailleurs sociaux et la prévention spécialisée, et qui a permis de réduire la délinquance de la ville ces dernières années. C'est une belle alternative aux politiques sécuritaires ».

Jean-François BARON

27/11/2020

Coulaines. La ville décroche le trophée « commune sociale » de RMC

La radio RMC a dévoilé ce mercredi 25 novembre 2020 le palmarès de la 3e édition de son Grand prix des maires dans l'émission spéciale Neumann Lechypre. Coulaines est lauréate du prix « commune sociale ».



Déjà sacrée ville la plus sportive des Pays de la Loire 2020, la ville de Coulaines vient d'accrocher un nouveau trophée cette année.

La ville de 7 500 habitants, voisine du Mans, a été récompensée pour trois actions particulières comme l'explique le maire socialiste Christophe Rouillon. « Cela met en valeur trois initiatives : le rallye citoyen que l'on organise chaque année pour les écoles primaires durant lequel les élèves de CM2 visitent le commissariat de police et la caserne des pompiers ; notre chantier argent de poche qui permet de donner le goût du travail aux adolescents qui réalisent pendant les vacances des tâches d'intérêt général pour 75 € par semaine ; le permis citoyen avec lequel on paye le permis de conduire à trois jeunes qui ont un projet professionnel et qui doivent réaliser un stage de 40 heures au service de la population. »

[Article](#)

GRAND PRIX COUP DE CŒUR. RMC remet un prix spécial à Yann Jondot, l'ancien maire de Langoëlan

Yann Jondot, ancien maire paralytique de Langoëlan (Morbihan), a reçu le Grand prix coup de cœur RMC-Association des maires de France pour son action en faveur de l'accessibilité des handicapés.

Pour sa 3^e édition, le jury du Grand prix des maires RMC, Association des maires de France (AMF) a distingué Yann Jondot, l'ancien maire de Langoëlan (Morbihan) par un prix spécialement créé pour lui : le Grand prix coup de cœur du jury. « Votre action nous a touchés. Nous espérons que le Grand prix RMC-AMF vous aidera à porter votre engagement. Nous ferons tout pour vous aider et communiquer sur votre initiative », écrit le jury au lauréat.

Un paraplégique sur le toit de l'Afrique

Paraplégique depuis un accident de moto à l'âge de 20 ans, Yann Jondot a gravi, en octobre 2017, le Kilimandjaro, le toit de l'Afrique. Son objectif : alerter les pouvoirs publics sur la quasi-absence d'accessibilité des bâtiments recevant du public aux personnes en situation de handicap.

Son exploit, très médiatisé, lui a permis de rencontrer, à son retour en France, Gérard Larcher, président du Sénat, François de Rugy, président de l'Assemblée



Yann Jondot, de Langoëlan (Morbihan), est lauréat du Grand prix coup de cœur du jury RMC-AMF 2020.

nationale, Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées...

À chacune de ses rencontres « au sommet », Yann Jondot porte le même discours : l'accessibilité des ERP (Établissements

recevant du public) devait être réglée en 2005. Une loi avait été votée en ce sens. Cette loi a été relayée par l'Agenda d'accessibilité programmée. Mais faute de moyens financiers, sans oublier les contraintes architecturales,

très peu d'ERP sont aujourd'hui accessibles aux handicapés. « En attendant que la loi de 2005 soit appliquée et applicable, il faut trouver une solution raisonnable pour les communes qui veulent appliquer cette

loi. »

Yann Jondot propose des moyens alternatifs d'accessibilité, qui sont à la fois pratiques et peu onéreux pour les collectivités : rampes d'accès amovibles, sonnettes... Son idée plaît. Le Morbihan devient département pilote et Yann Jondot est nommé Ambassadeur de l'accessibilité. Sa mission : faire le tour des communes pour sensibiliser les élus et les convaincre d'adopter ses solutions alternatives.

Des élus mis à l'honneur

Avec ce Grand prix des maires, RMC et l'AMF entendent mettre à l'honneur des élus, qui localement mettent en œuvre des projets ambitieux afin d'améliorer la vie de leurs concitoyens.

Évidemment, Yann Jondot est très touché par ce Grand prix coup de cœur du jury. « Imaginez, je suis élu d'une des plus petites et des plus pauvres du Morbihan et j'ai été récompensé pour un sujet d'envergure nationale qu'est l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Ça me

fait extrêmement plaisir. C'est une belle reconnaissance, non pas pour ma personne, mais pour un élu rural. »

Sur RMC

En raison du confinement, Yann Jondot ne pourra pas recevoir son prix lors du congrès national des l'AMF. Le trophée lui sera envoyé chez lui, à Langoëlan. Une équipe de RMC est allée rencontrer Yann Jondot à Langoëlan, la semaine dernière. Le reportage a été diffusé mercredi 25 novembre, en début d'après-midi, lors d'une émission spéciale animée par Laurent Neumann et Emmanuelle Lechypre. Yann Jondot est intervenu par téléphone.

Yann Jondot continue sa mission d'ambassadeur de l'accessibilité auprès des maires. « En mars j'aurais vu tous les maires des quatre départements bretons. D'ici à décembre, ce seront ceux de l'Yonne, puis j'attaquerai ceux du Nord. »

Franck Baudouin

BÛ ■ Pierre Sanier sélectionné au Grand prix des maires

Le maire au top avec son Bop

Pour réduire la facture énergétique de la commune, il va chercher une technologie mexico-japonaise. Son initiative retient l'attention de ses pairs.

Pierre Sanier fait partie des 900 maires de France qui ont participé au "Grand prix des maires de France". Il a été sélectionné dans la catégorie "Environnement et innovation" grâce au projet "Bop".

Comprenez par là une nouvelle technologie qu'il a mise en place dans sa commune il y a quatre ans. « Dès mon élection, je me suis préoccupé des 480 points lumineux qui équipent le village et ses hameaux et de leur consommation exorbitante. J'ai créé une commission d'élus et d'habitants ».

Parmi eux, l'un travaille dans une société mexico-japonaise qui a mis au



PALMARÈS Sélectionné, Pierre Sanier a pu défendre un projet novateur qu'il a déployé à BÛ. COLLECTION PERSONNELLE

point un système qui permet de réaliser des économies très importantes.

Une facture en baisse

La municipalité s'est très vite lancée dans le BOP (Base of Polymer), ce système qui permet de réduire la quantité de lumière, tout en assurant une sécurité visuelle maximale, et offrant une durabilité meilleure que d'autres

technologies.

« Nous avons déjà 380 points lumineux équipés de ce dispositif et nous n'avons eu aucune intervention depuis 4 ans. La facture annuelle consommation et maintenance est tombée de 41.000 € à 9.000 € en 2019 ».

Il a défendu son projet sur les ondes de RMC, qui livrera bientôt le palmarès des élus. ■

30/11/2020

Bû

Pierre Sanier sélectionné au Grand prix des maires

Pour réduire la facture énergétique de la commune, il va chercher une technologie mexico-japonaise. Son initiative retient l'attention de ses pairs.

Pierre Sanier fait partie des 900 maires de France qui ont participé au "Grand prix des maires de France". Il a été sélectionné dans la catégorie "Environnement et innovation" grâce au projet "Bop".

Comprenez par là une nouvelle technologie qu'il a mise en place dans sa commune il y a quatre ans. « Dès mon élection, je me suis préoccupé des 480 points lumineux qui équipent le village et ses hameaux et de leur consommation exorbitante. J'ai créé une commission d'élus et d'habitants ».

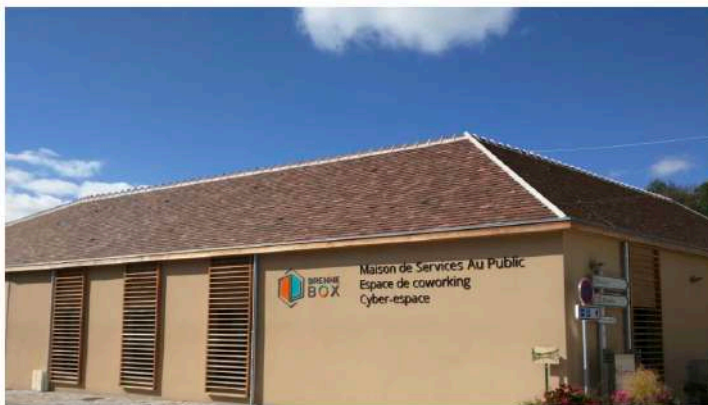
Parmi eux, l'un travaille dans une société mexico-japonaise qui a mis au point un système qui permet de réaliser des économies très importantes.

[Article](#)

30/11/2020

Indre : la Brenne Box primée au Grand prix des maires

Publié le 27/11/2020 à 15:03 | Mis à jour le 27/11/2020 à 15:39



La Brenne Box, à Mézière-en-Brenne (Indre).
© Cœur de Brenne.

Près de 250 communes étaient candidates à la 3e édition du « Grand prix des maires », organisé par la station de radio RMC. Sept prix ont été attribués, dont le prix Numérique et services remporté par la communauté de communes Cœur de Brenne pour la mise en place d'un espace de coworking à Mézières-en-Brenne.

Cet établissement, créé en 2016 et baptisé Brenne box, réunit quatorze partenaires de service public et a été utilisé 2.351 fois en 2019 dans des domaines aussi divers que le chargement de cartes grises, l'actualisation de dossiers, ou les déclarations d'impôts.

[Article](#)

► **Le quotidien d'informations des élus locaux**

Édition du lundi 30 novembre 2020

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le grand prix des maires RMC récompense sept lauréats

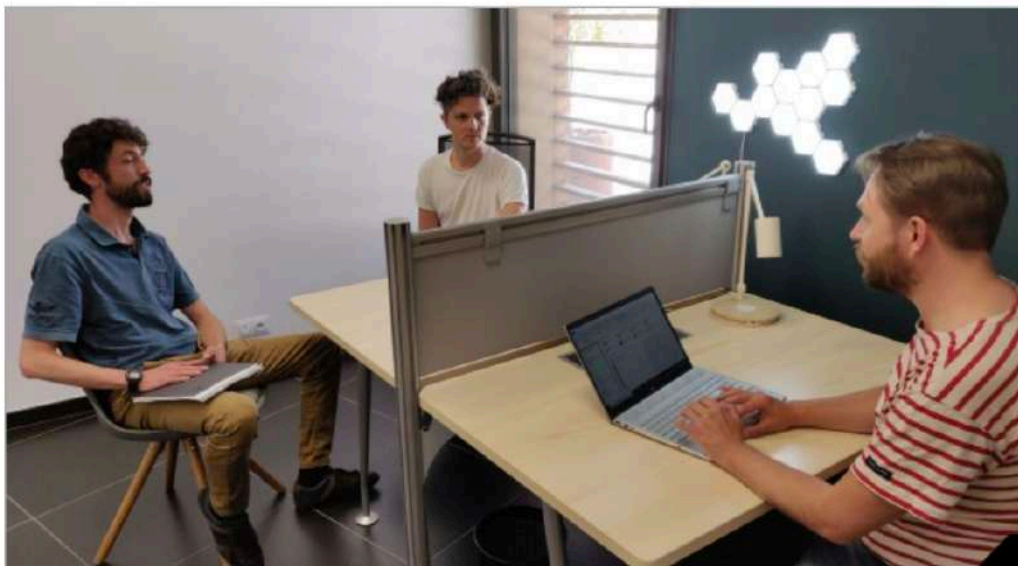
Les résultats de la troisième édition du « Grand prix des maires RMC », organisé par la radio en partenariat avec l'AMF, ont été annoncés le 25 novembre lors d'une émission spéciale de la tranche méridienne, présentée par Laurent Neumann et Emmanuel Lechypre ; cette année, il y a eu une commune lauréate dans chacune des six catégories du prix, mais également un coup de coeur du jury.

Pour Emmanuel Lechypre, ce palmarès démontre une fois de plus « *que les communes ont une volonté de prendre à bras le corps les grandes problématiques de l'époque, même sur des sujets comme le numérique ou l'environnement, dont on pourrait penser qu'ils ne sont pas forcément de leur ressort, et ce de façon extrêmement créative et pragmatique, avec une grande modernité* » .

[Article](#)

02/12/2020

La Brenne Box reçoit le Grand Prix RMC



Lors de la 3e édition du Grand Prix des maires organisé par RMC, sept prix ont été attribués. La Communauté de Communes Coeur de Brenne s'est vue décerner le prix Numérique et Services 2020, avec son espace de co-working La Brenne Box, située à Mézières-en-Brenne. Cet établissement, ouvert depuis octobre 2016, regroupe une maison de services au public, un « cyberspace » et un espace de « coworking ».

[Article](#)

02/12/2020

Grand prix des maires RMC 2020: Cahors , prix énergie et environnement. Featured

🕒 2 décembre 2020

📄 infos

💬 Soyez le premier à commenter!

🖨️ Imprimer E-mail

C'est avec fierté que nous clôturons la 3^e édition du Grand Prix des Maires, en partenariat avec l'Association des Maires de France et des présidents d'Intercommunalités. Avec le Grand Prix des Maires, nous avons voulu rendre hommage à l'engagement de nos élus de terrain, qui chaque jour mettent en place des initiatives originales et audacieuses pour améliorer la vie de leurs administrés. Un grand bravo aux 7 lauréats pour leurs initiatives !

Prix « Ville / Commune Sociale » : Christophe ROUILLON, pour Coullaines (72)

Prix « Mobilité et Aménagement » : Jocelyne GUÉRIN, pour Luzy (58)

Prix « Développement Économique » : Natacha BOUCHART, pour Calais (02)

Prix « Énergie et Environnement » : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, pour Cahors (46)

vidéo Cahors! <https://youtu.be/5QmpZhavG7w>

Prix « Numérique et Services » : Jean-Louis CAMUS, pour CdC Cœur de Brenne (36)

Prix « Sport et Culture » : David ROBO, pour Vannes (56)

Prix « Coup de cœur du jury » : Jean-Claude LE MÉTAYER, pour Langoëlan (56)

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

En « *Énergie et environnement* », la lutte a été emportée par Cahors (Lot) et son maire Jean-Marc Vayssouze-Faure, avec « *Enerpat* », un programme de rénovation énergétique du bâti ancien très innovant, et pourtant basé sur des techniques... ancestrales, remises au goût du jour, avec l'emploi de matériaux « *bio-sourcés* » comme le chanvre ou la laine de bois, le tout couplé à un programme de recherche et de mise sur pied de filières agro-industrielles locales.

Plus que d'autres élus, les maires ont une vision directe sur l'impact de leurs politiques sur l'environnement. Le maire vert est celui qui s'occupe de transition énergétique en favorisant la consommation responsable (compteurs Linky, "smart grid", bâtiments basse consommation ou à énergie positive) et les mobilités douces (véhicules électriques). La catégorie récompense aussi les projets de recyclage des déchets ou d'énergies renouvelables, ou en faveur de la biodiversité.

[Article](#)

03/12/2020

Le Grand Cahors lauréat du Grand Prix des maires RMC

Mercredi 25 novembre 2020, le palmarès de la 3^e édition du Grand Prix des maires a été dévoilé dans « Neumann/Lechypre » sur RMC de 13 h à 15 h lors d'une émission spéciale. Le jury a attribué le Grand Prix de la catégorie Energie et Environnement à Jean-Marc Vayssouze-Faure, maire de Cahors et président du Grand Cahors, pour le projet du bâtiment démonstrateur de la rue Saint-James et plus largement pour la stratégie en faveur de la performance énergétique du bâti ancien déployée sur le territoire (ENERPAT).

Le Grand Prix des Maires est une opération de la Radio RMC qui valorise les initiatives originales des élus locaux pour la mise en oeuvre de leurs politiques publiques locales selon 6 catégories : ville/commune sociale, mobilité et aménagement, développement économique, énergie et environnement, numérique et service, sport et culture.

Aujourd'hui, RMC récompense la Communauté d'agglomération du Grand Cahors pour le projet du bâtiment démonstrateur. Il s'agit d'un laboratoire



Le bâtiment démonstrateur de la rue Saint-James à Cahors. © Pierre Lasvenes

vivant de recherche en éco restauration qui teste des matériaux biosourcés pour réaliser une opération exemplaire de restauration patrimoniale et d'amélioration énergétique. Ce projet s'inscrit dans le programme global Enerpat (Energie et Pa-

trimoine). Cette initiative de recherche, retenue au programme européen Sudoec, dont Cahors est la chef de file, participe à la structuration progressive d'un pôle de compétences regroupant formations, recherches, innovations et développement économique. Ce bâtiment, situé dans le coeur médiéval, teste un ensemble de solutions biosourcées respectueuses du patrimoine et conformes aux exigences actuelles de confort. Ce travail contribue à l'objectif de la municipalité et du Grand Cahors consistant en la reconquête du centre historique cadurcien et en un retour des actifs et des familles.

« Par cette décision, le jury RMC nous encourage à poursuivre sur le chemin de la reconquête de nos centralités. Elle démontre que la conviction qui nous anime depuis plus de 10 ans en faveur de notre centre-ville, constitue désormais un enjeu national de première importance », précise Jean-Marc Vayssouze-Faure, Maire de Cahors et Président du Grand Cahors.

03/12/2020

Un prix pour le kit sur l'accessibilité des communes bretonnes

Le kit de motivation pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap en Bretagne vient d'être distingué par un prix.

Ambassadeur pour le handicap et ancien maire de Langoëlan, Yannick Jondot ne cachait pas son enthousiasme après l'attribution d'un prix « coup de cœur » des maires de France et de RMC pour le kit de motivation pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap en Bretagne le mercredi 25 novembre. Il a été remis à une délégation d'élus bretons à Paris dans les locaux de la station.

« C'est une reconnaissance de ce que nous avons mis en place d'abord dans le Morbihan, indique-t-il. 246 communes du département sur 250 ont signé, et c'est en cours pour les quatre dernières. On travaille aussi à son déploiement dans les départements voisins, même si le Covid nous a un peu retardés. L'objectif est que ce soit étendu à tout l'Hexagone pour les JO de 2024. »

Intelligence fonctionnelle

L'idée est de proposer une série de mesures et de pratiques « à la carte », suivant trois niveaux. Une signalétique indique d'ailleurs le niveau choisi à l'entrée des communes. « L'idée est de partir du terrain pour trouver des solutions et les étendre ensuite, souligne Yannick Jondot. C'est de l'intelligence fonctionnelle. Il y a plein de petites choses que les communes peuvent mettre en place



Yannick Jondot présente la nouvelle signalétique proposée aux communes.

pour faciliter la vie des personnes en situation de handicap, mais dont les élus ne sont pas toujours conscients ou informés. Par exemple, les maires peuvent mettre à disposition des rampes d'accès ultralégères pour les fauteuils en échange du dépôt d'une pièce d'identité. »

Facilitateur

Pour mettre en place ce kit de motivation et ces différentes solutions, Yannick Jondot préconise la nomination d'un « référent handicap » dans chaque commune. Après une formation, « il pourra répondre aux ques-

tions que se posent les gens, notamment sur les aides qu'il est possible d'obtenir des différents organismes. Il pourra aussi apporter des réponses pratiques. »

Pour Yannick Jondot, il s'agit en tout cas d'un cercle vertueux. « La loi ne peut pas tout régler, il faut aussi partir des réalités de la vie. La question de l'accessibilité doit être de plus en plus prise en compte, car, avec le vieillissement de la population, de plus en plus de personnes vont être concernées par ces problématiques. »

Erwan Chartier-Le Floch

03/12/2020

Grand prix de maires de France : « Coup de cœur » décerné à Yann Jondot, ancien maire de Langoëlan



Photo archives Lionel Rauch

Six récompenses viennent d'être attribuées au grand prix de maires de France. Un septième est décerné sous forme de « coup de cœur ». Ce dernier a été attribué à Yann Jondot, ancien maire de Langoëlan paraplégique, qui a voué son mandat à la cause des handicapés. Il s'est ainsi rendu dans les 250 communes du Morbihan pour mener son combat pour l'accessibilité. La remise des prix s'est déroulée

sur la chaîne RMC, mercredi 25 novembre.

Une distinction nationale pour la Brenne-Box



Sébastien Lalange souligne le succès de la Brenne-Box.

Près de 250 communes avaient postulé à la troisième édition du Grand prix des maires, organisé par la station de radio RMC et l'Association des maires de France. Parmi les sept lauréats figure la communauté de communes Cœur de Brenne, victorieuse dans la catégorie Numérique et services pour sa Brenne-Box.

Installé depuis 2016 au centre-ville de Mézières-en-Brenne, ce tiers lieu a trois fonctions. Il accueille un espace France services qui permet aux personnes d'être accompagnées dans leurs démarches administratives, un Cyber-espace pour se connecter ou se former au numérique, un FabLab équipé de matériel vidéo, d'imprimantes 3D et un espace de co-working.

« Ça correspond aux besoins de notre population »

L'établissement s'inscrit dans une politique volontariste dans le domaine du numérique pour permettre à la population de bénéficier des services que l'on retrouve dans les agglomérations : mise en place de la fibre optique, de la 4G, de la télé médecine ou encore le projet d'une expérimentation de véhicules autonomes pour transporter la population entre

les communes et les services du territoire.

« Le premier relais de service public a été mis en place en 2008, rappelle Sébastien Lalange, président de la commission économique, aménagement et numérique de la CDC Cœur de Brenne. La Brenne-Box est quelque chose qui correspond aux besoins de notre population. Nous sommes parvenus à regrouper quatorze partenaires de services publics, les gens n'ont plus à se déplacer pour changer une carte grise, actualiser des dossiers, contacter la CAF, ou déclarer leurs impôts. C'est important car on n'a pas toujours des personnes qui utilisent très bien le numérique et les ordinateurs. »

En 2019, pas moins de 2.351 actes ont été effectués à la Brenne-Box. « Ce chiffre est parlant, poursuit l'élu, et la crise du Covid montre que l'organisation du travail peut se faire à distance. » Durant le premier confinement, trente coworkers supplémentaires ont utilisé l'outil mis à leur disposition. « Il y a une carte à jouer pour la Brenne et le monde rural, conclut Sébastien Lalange. Ce prix donne un coup de projecteur national sur notre territoire. C'est intéressant, il permet de communiquer, de mettre en lumière le travail effectué par la CDC. »

Jean-Michel Bonnin

Catégorie Energie et Environnement

La radio RMC attribue au Grand Cahors le Grand Prix des maires

Mercredi 25 novembre, le palmarès de la 3e édition du Grand Prix des maires a été dévoilé dans « Neumann / Lechypre » sur RMC de 13h à 15h lors d'une émission spéciale.

Le jury a attribué le Grand Prix de la catégorie Energie et Environnement à Jean-Marc Vayssouze-Faure, Maire de Cahors et Président du Grand Cahors, pour le projet du bâtiment démonstrateur de la rue Saint-James et plus largement pour la stratégie en faveur de la performance énergétique du bâti ancien déployée sur le territoire (ENERPAT).

Le Grand Prix des Maires est une opération de la Radio RMC qui valorise les initiatives originales des élus locaux pour la mise en oeuvre de leurs politiques publiques locales selon 6 catégories : ville/commune sociale, mobilité et aménagement, développement économique, énergie et environnement, numérique et service, sport et culture. Aujourd'hui, RMC récompense la Communauté d'agglomération du Grand Cahors pour le projet du bâtiment démonstrateur. Il s'agit d'un laboratoire vivant de recherche en éco

restauration qui teste des matériaux biosourcés pour réaliser une opération exemplaire de restauration patrimoniale et d'amélioration énergétique. Ce projet s'inscrit dans le programme global Enerpat (Energie et Patrimoine). Cette initiative de recherche, retenue au programme européen Sudoe, dont Cahors est la chef de file, participe à la structuration progressive d'un pôle de compétences regroupant formations, recherches, innovations et développement économique. Ce bâtiment, situé dans le coeur médiéval, teste un ensemble de solutions biosourcées respectueuses du patrimoine et conformes aux exigences actuelles de confort. Ce travail contribue à l'objectif de la municipalité et du Grand Cahors consistant en la reconquête du centre historique cadurcien et en un retour des actifs et des familles.

« Par cette décision, le jury RMC nous encourage à poursuivre sur le chemin de la reconquête de nos centralités. Elle démontre que la conviction qui nous anime depuis plus de 10 ans en faveur de notre



Le Grand Prix des Maires est une opération de la Radio RMC qui valorise les initiatives originales @P Lasvènes

centre-ville, constitue désormais un enjeu national de première importance », précise Jean-Marc Vays-

souze-Faure, Maire de Cahors et Président du Grand Cahors.

346